

# Marathon suisse : une épine dans le pied!

Autor(en): **Jeannotat, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **27 (1970)**

Heft 10

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997424>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dressent entre son appétit de rêve et cette réalité qu'il contemple et entend: la scène (ou l'écran) et ces hommes et ces femmes dont il connaît les traits, les noms, certains faits de la vie privée et qui sont métamorphosés en créatures hors du monde. Aux entractes, il se répète qu'il est privilégié d'être bien installé, de voir et d'écouter une histoire dont on dit (ne serait-ce que la presse — ou les souvenirs scolaires — s'il s'agit d'un «classique») qu'il faut l'avoir vue; mais obscurément, l'idée que tout cela est factice restreint un peu son plaisir: il serait parfois enclin à n'admirer que le jeu, la performance des acteurs.

La pièce, rodée, se déroule; le hasard en est exclu; il n'y aura pas de revanche, pas de coups de théâtre comme en sport: tout en fut défini une fois pour toutes. Le spectateur de théâtre ne connaît aucune tension nerveuse et ne mime pas les gestes des interprètes. Il regarde, sur la scène, ces gens qui ont démissionné au profit de personnages invraisemblables, et qui, jour après jour, décalquent les mêmes gestes et parlent des mêmes choses avec les mêmes mots et sur un même rythme. C'est apparemment une compétition vocale et gestuelle sans imprévu, avec, toujours, le même résultat. (A suivre)

## Marathon suisse: une épine dans le pied!

Yves Jeannotat

Lorsque paraîtront ces lignes, le championnat national de marathon aura probablement déjà désigné son vainqueur, ou il sera sur le point de le faire. Je connais certains coureurs qui, n'étant plus admis au départ de cette épreuve, auront fait, malgré tout, le long parcours en pensée, avec dans le cœur, des sentiments mêlés d'amertume, d'étonnement, de déception et d'ironie, peut-être. Ils auront prié un ami de leur rapporter une liste de résultats. Un sourire figé sur les lèvres, ils fouilleront avec un brin de nervosité les noms et les temps, cherchant à découvrir l'endroit où leurs noms pourraient figurer. Ils commenceront par la fin du classement, puis ils remonteront, remonteront, souvent dans le premier tiers. Ils se connaissent jusque dans les moindres détails. Aucune des réactions de ce corps — véritable boîte à surprise, pourtant — ne leur échappe. C'est pourquoi ils peuvent désigner d'un doigt autoritaire l'endroit qui leur convient, la place qu'ils devraient occuper.

Ils ne sont plus admis au départ !

Mais pourquoi ?

### Les règlements internationaux

Rappelons d'abord en bref les principales dispositions internationales concernant le marathon:

1. Le marathon se court sur une distance de 42 km 195. Le parcours est tracé sur des routes dures, fermes et

égales. Il doit être mesuré à un mètre du bord de la route, dans le sens de la course. Pour ce faire, on se servira d'une roue de géomètre dûment contrôlée. (Ce qui ne fut pas le cas lors du marathon catastrophique de Winterthour en 1969.)

2. Les concurrents doivent envoyer, en même temps que leur demande d'inscription, un certificat médical récent, établi par un médecin qualifié et subir un dernier contrôle avant la course elle-même. (Il est bon d'insister, ici, sur l'appellation «médecin qualifié». En 1959, avant de remporter pour la première fois Morat-Fribourg, j'ai dû d'abord signer une décharge au médecin de service parce que mon cœur battait trop lentement!...)
3. Les concurrents doivent se soumettre aux décisions du service de santé.
4. Des panneaux renseignent les coureurs en cours de route sur la distance parcourue.
5. Les postes de ravitaillement sont prévus à partir du onzième km et de cinq en cinq km. Si un participant désire un ravitaillement personnel, il doit le soumettre à l'approbation des organisateurs et déposer la marchandise aux postes officiels.

### Un comble:

Dans les règlements de concours propres à la Fédération suisse d'athlétisme amateur, on a réussi, sur la

(Suite page 289)

